

MASTER I SCIENCES DE L'ÉDUCATION

FORMATION PRESENTIEL
(Formation Initiale et Formation Continue)

› INTERVENTION SOCIALE

Responsables Pédagogiques : Anne-Cécile BEGOT, Pierrine ROBIN
Responsable d'année : Laurence COSTES
Gestionnaire de scolarité : Carole PRIGENT

Année universitaire 2020/2021

COORDONNEES ENSEIGNANTS

Nom	Prénom	Mail
ARGOUD	Dominique	argoud@u-pec.fr
BÉGOT	Anne-Cécile	anne-cecile.begot@u-pec.fr
BURONFOSSE	Jennifer	jennifer.buronfosse@u-pec.fr
CHARLES	Charlène	charlene.charles@u-pec.fr
CHAUVEL	Séverine	severine.chauvel@u-pec.fr
COSSÉE	Claire	claire.cossee@u-pec.fr
COSTES	Laurence	laurence.costes@u-pec.fr
DASSY	Anaïs	anais.dassy@paris.fr
FRETIGNE	Cédric	cedric.fretigne@u-pec.fr
HARRISON	Stuart	stuart.harrison@u-pec.fr
LAFONT	Pascal	pascal.lafont@u-pec.fr
LAPORT	Danielle	danielle.laport@u-pec.fr
MBIATONG	Jérôme	jerome.mbiatong@u-pec.fr
MONTANDON	Frédérique	frederique.montandon@u-pec.fr
MOUNIR	Hakima	amounir@u-pec.fr
PASTORELLI	Sabrina	pastorelli.sabrina@gmail.com
PONS	Xavier	xavier.pons@u-pec.fr
ROBIN	Pierrine	pierrine.robin@u-pec.fr
RIVET	Gilles	gilles.rivet@u-pec.fr
SAÏDI	Yssam	ysaidi.avocat@gmail.com
SEMENOWICZ	Philippe	philippe.semenowicz@u-pec.fr
THÉVENOT	Marjorie	proville.m@hotmail.fr

SOMMAIRE

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES	5
PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER	8
CALENDRIER	15
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS	16
UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales	17
UE 2 - Méthodologie de la recherche	26
UE 3 - Langages et outils professionnels	28
UE 4 - Contextes et environnements professionnels	33
UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation	35
UE 6 - Pratiques de la recherche -	40

CANDIDATURES ET INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

CANDIDATURES

Sont admis sur dossier de candidature :

Les titulaires d'un BAC +3.

Les étudiants concernés doivent postuler par le biais de l'application « e-candidat » sur le site Internet de l'UPEC : <https://candidatures.u-pec.fr/>.

Sont admis sur étude du dossier par la Validation des Acquis et de l'Expérience (V.A.E/V.A.P) :

Les personnes qui ne justifient pas de ce niveau d'étude mais dont l'expérience professionnelle est en rapport avec le monde éducatif.

Les conditions requises sont renseignées sur le site de l'UPEC.

Pour la V.A.E :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-de-l-experience-decret-2002--340362.kjsp?RH=FOR_VAE

Pour la V.A.P :

http://www.u-pec.fr/adulte-en-reprise-d-etudes/vae/la-validation-des-acquis-professionnels-decret-1985--340357.kjsp?RH=FOR_VAE

Les dossiers sont disponibles au Service Commun d'Education Permanente et des Partenariats Entreprises (SCEPPE) :

Bâtiment i3, niveau dalle
Campus Centre - Bureau 17
61, avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex
+33 (0)1 45 17 12 30
fc-sceppe@u-pec.fr

INSCRIPTIONS ADMINISTRATIVES

Inscription administrative en ligne pour :

- les étudiants inscrits à l'UPEC pour l'année universitaire 2019/2020
- les étudiants qui ont déposé leur candidature en ligne par le biais d' « e-candidat »

Les inscriptions en ligne pourront se faire à partir du 1er juillet 2020.

Inscription administrative en présentiel pour :

- les étudiants étrangers (DAP, Campus France)
- les anciens étudiants de l'UPEC non-inscrits en 2019/2020

Le retrait du dossier d'inscription se fera à partir du 1er juillet 2020 auprès du bureau d'accueil de l'UFR des Sciences de l'Éducation et Sciences Sociales (bureau 614) sur présentation des justificatifs d'acceptation d'inscription dans ce master.

L'étudiant devra ensuite se présenter pour son inscription à la date du rendez-vous qui lui sera fixée sur son dossier à cette adresse :

SIOE
Bureau des inscriptions - Bâtiment I, niveau 0
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil Cedex

Inscription des stagiaires relevant de la Formation Continue :

Les personnes concernées doivent dans un premier temps prendre contact avec :

Lauraine REGENT
Gestionnaire de la Formation Continue
Immeuble Pyramide, bureau 603, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 92
lauraine.regent@u-pec.fr

Dans un second temps, le retrait du dossier d'inscription se fera au bureau 614 de la scolarité auprès de :

Carole PRIGENT
Gestionnaire de scolarité
Immeuble Pyramide, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 66
carole.prigent@u-pec.fr

Les étudiants salariés ou relevant de la formation continue peuvent bénéficier du dispositif TER « Travailler, Etudier, Réussir » :

Ce dispositif mis en place à l'UFR a pour objectif de faciliter l'intégration des publics spécifiques dans l'enseignement supérieur en favorisant l'égalité des chances.

Vous pouvez ainsi être accompagné individuellement pour la réussite de votre cursus par un enseignant dont la démarche pédagogique est ancrée sur la valorisation des acquis professionnels.

Il est possible également de participer à des séances de partage de pratiques et d'aide à la réussite et bientôt d'accéder à un site Web interactif d'aide à la réussite universitaire.

Pour bénéficier de ce dispositif, veuillez prendre contact avec le service de Formation continue de l'UFR, bureau 603

INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Les inscriptions pédagogiques en Master se font en ligne à partir de l'espace numérique : <https://e-campus.u-pec.fr/upecnumerique/>.

La date de début d'inscription vous sera communiquée lors de la réunion d'accueil et d'information du 21 septembre 2020.

L'inscription dans un parcours devra être effectuée au moment de l'inscription pédagogique. Elle sera définitive et obligatoire pour les deux semestres.

Pour les étudiants français :

Les étudiants de l'UPEC peuvent effectuer une mobilité internationale dans le cadre de leur cursus universitaire.

Pour obtenir de plus amples informations sur les séjours d'études (Erasmus +, CREPUQ, MICEFA...) ou encore sur les stages à l'international, veuillez prendre contact avec Sandrine BAZAS.

Pour les étudiants étrangers :

Les étudiants étrangers qui suivent des cours pour un ou plusieurs semestres dans notre Université, doivent prendre contact avec Alina CORNEA-PECHEREAU

Attention : pour les étudiants étrangers qui viennent dans le cadre du programme Erasmus +, il est possible de recevoir une évaluation spécifique.

Pour cela, ils doivent pour chaque cours suivi, rencontrer le professeur responsable et convenir avec lui du mode d'évaluation.

Ils peuvent aussi choisir de partager le même type d'évaluation que tous les étudiants. Dans ce cas, les mêmes critères leur seront appliqués.

Alina CORNEA-PECHEREAU
Chargée des Relations Internationales
Immeuble Pyramide, bureau 605, 6^{ème} étage
+33 (0)1 45 17 44 75
Alina.cornea-pechereau@u-pec.fr

PRINCIPES GÉNÉRAUX CONCERNANT LE MASTER

OBJECTIFS DU MASTER

La mention « Sciences de l'Education » est structurée autour d'un tronc commun tout au long du M1 et du M2 et de quatre parcours :

- Animation et Education Populaire
- Insertion Formation
- Intervention Sociale
- Expertise, Ingénierie et Projets Internationaux

La mention de Master « Sciences de l'Education » repose sur un tronc commun tout au long du M1 et du M2, et ce, pour tous les parcours.

Les unités d'enseignement visent à maîtriser :

- les transformations et mutations éducatives et sociales
- les contextes professionnels et les environnements territoriaux
- les méthodologies de recherche, d'enquêtes, de projets
- les langages et outils professionnels
- le pilotage d'organisation

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

Le Master se compose d'Unités d'Enseignement (UE) elles-mêmes composées d'Eléments Constitutifs d'Unités d'Enseignements (ECUE).

Les notes se compensent entre les ECUE à l'intérieur des UE, et entre les UE à l'intérieur des semestres.

Le calcul de la compensation intervient au moment de la délibération finale.

Les UE et ECUE acquis en totalité sont capitalisés pour les réinscriptions ultérieures sous réserve du maintien de leur contenu.

Tout dossier, rapport, note de synthèse devra être mis dans le casier de l'enseignant ou leur être remis directement.

Pour la seconde session (examen de rattrapage), les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique e-campus après la délibération du jury.

Il n'y aura pas d'affichage du PV de jury comme le précise la réglementation.

Les étudiants concernés doivent prendre contact avec le responsable de l'ECUE pour définir ce qu'ils auront à valider sauf si un partiel est prévu.

Les étudiants en régime dérogatoire doivent OBLIGATOIREMENT prendre contact avec les enseignants au mois de septembre 2020.

Aucun polycopié de cours n'est édité.

Quelques cours seront mis en ligne sur le site de l'Université.

REGLES DE PROGRESSION DANS LE CURSUS DU MASTER

L'étudiant obtient l'année quand la note finale est supérieure ou égale à 10.

REGIMES SPECIAUX D'ETUDES, REGIMES DEROGATOIRES

cf. article 18 de l'arrêté du 23 avril 2002)

Le bénéfice d'un régime spécial d'études, est accordé en fonction de la liste établie par les textes. La demande doit être faite **au plus tard trois semaines après le début des enseignement** du semestre, sauf cas exceptionnel qui sera soumis au directeur des études. Les salariés, eux devront présenter un contrat de travail établissant cette qualité.

Pour tout étudiant la règle générale est le contrôle continu. Seules les personnes salariées justifiant d'une activité salariée de 12h par semaine seront autorisées à s'inscrire partiellement ou totalement au contrôle terminal, pour les enseignements auxquels elles ne peuvent assister en raison de leur activité salariée. La demande devra être effectuée, lors de l'inscription pédagogique, **au plus tard 3 semaines après le début des enseignements**, délai de rigueur.

CONTROLE DE L'ASSIDUITE

Les TD sont obligatoires, au-delà de 20% d'absence, l'étudiant se verra attribuer la note de 0 au contrôle continu pour la matière concernée, ceci même si les seules épreuves retenues pour l'établissement de la note finale sont celles du contrôle continu.

Les étudiants doivent émarger sur une feuille de présence à chaque TD. Le relevé des absences est effectué par l'enseignant sur la base de ce document.

En cas d'absence à une épreuve d'examen terminal, et ce quel que soit le statut de l'étudiant (régime général ou régime dérogatoire), **l'étudiant sera considéré comme défaillant à l'épreuve en question.**

CALENDRIER ET ORGANISATION DES DEUX SESSIONS

La première session :

Elle se déroule sous la forme d'épreuves de contrôle continu, de contrôle terminal, ou dans des combinaisons associant ou non les deux formes de contrôle.

La deuxième session (rattrapage) :

La deuxième session est organisée à l'issue des semestres pairs en juin sauf cas particuliers à étudier lors du vote des calendriers des composantes.

Les convocations aux examens se font par voie d'affichage sur le site Internet de l'Université, ou sur les panneaux installés dans le couloir de la scolarité.

Les résultats sont disponibles individuellement sur le site, via votre espace numérique « e-campus » après la délibération du jury.

L'étudiant n'est pas autorisé à se représenter à des UE ou ECUE validés directement ou par compensation.

REPORT DES NOTES DE 1^{ERE} SESSION

Pour la deuxième session, l'étudiant choisit les UE ou les ECUE non validés qu'il souhaite rattraper. Il se verra attribuer la meilleure des deux notes obtenues en 1ère ou 2ème session pour le calcul définitif à l'issue de la deuxième session. La note de première session lui est automatiquement attribuée pour les UE ou ECUE auxquels il ne s'est pas présenté au rattrapage.

DUREE DE CONSERVATION DES ACQUIS

Les Unités d'Enseignement (UE) ou Eléments constitutifs d'unités d'enseignement (ECUE) sont capitalisables sans limitation de durée, mais en cas d'interruption, puis de reprise d'études, l'étudiant se trouve dans une situation de validation des études supérieures : les règles de prise en compte d'UE ou d'ECUE validés s'appliquent en fonction du parcours visé, de la date de validation de l'UE ou de l'ECUE et de l'éventuelle nécessité d'une actualisation des connaissances.

DISPOSITIFS PEDAGOGIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

Afin de donner un maximum d'efficacité à la deuxième session, un dispositif pédagogique d'accompagnement est mis en place lors de la consultation des copies. De manière générale, il est vivement recommandé aux étudiants défaillants de prendre connaissance des remarques des enseignants, et des annotations consignées sur leurs copies. Les dates de consultation des copies, qui ont lieu suite aux résultats, sont listées sur le site Internet et dans le couloir de la scolarité.

MODALITES DE COMPENSATION ENTRE LES SEMESTRES

Une compensation a lieu sur les deux semestres du cursus de la première année du Master.

LUTTE CONTRE LE PLAGIAT

Il est rappelé que, selon le Code de la propriété intellectuelle, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur (ou de ses ayants droits ou ayants cause) est illicite. Seule la citation est tolérée, dûment référencée.

Plagier équivaut à recopier sans indiquer ses sources ou à paraphraser des propos sans en indiquer les références dans le corps du texte, en les faisant passer pour siens.

Ne vous laissez pas tenter par cette solution : il s'agit d'un vol intellectuel, d'une fraude à un examen universitaire et sanctionnée comme telle. En cas de reproduction, il convient donc de citer le texte entre guillemets; en cas de paraphrase, il faut indiquer à la fin du paragraphe la source de l'idée.

Pour plus de détails : <http://www.compilatio.net/fr/prevention/conseils/>.

Il est à noter que l'Université Paris-Est Créteil dispose d'un logiciel anti-plagiat utilisable par le biais de sa plateforme EPREL.

ALLEGEMENTS DE FORMATION

Les étudiants peuvent bénéficier d'un allègement de formation en fonction des diplômes obtenus antérieurement selon une grille d'allègement approuvée par l'Université.

Lorsque les étudiants bénéficient d'un allègement de formation la note de 10 leur est attribuée. La demande, dûment justifiée, devra être déposée au moment des inscriptions pédagogiques au service de la scolarité de l'UFR, au plus **3 semaines après le début des enseignements**, délai de rigueur.

OBJECTIFS DU PARCOURS INTERVENTION SOCIALE

Compétence(s) visée(s)

Le parcours "Intervention sociale" vise à préparer les étudiants à coordonner des politiques, des dispositifs, des projets, au sein de divers champs d'intervention sociale : le handicap, les politiques familiales, la protection de l'enfance, le soutien à la parentalité, la dépendance et le vieillissement, le logement, la santé, les politiques de la ville et du territoire, les politiques migratoires, l'économie sociale et solidaire.

Les compétences visées ont trait à la définition des politiques sociales, au niveau national ou territorial, au travers notamment des référentiels nationaux, ou à des schémas d'orientation territoriaux. Les compétences visées concernent également l'expertise de dispositifs et l'évaluation des politiques et des établissements. Il s'agit aussi d'apprendre à déterminer, mettre en œuvre et suivre des programmes d'action, de mesurer l'avancement d'une intervention sociale et de préconiser des ajustements. Ce parcours vise à donner les moyens de construire un dialogue collaboratif avec des élus, des partenaires économiques et sociaux, des responsables professionnels et institutionnels ou associatifs.

L'étude de terrain : *la spécificité de la première année du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale, est de proposer aux étudiants une « Etude de terrain ». Par petits groupes, les étudiant.e.s répondent à une commande faite par des « acteurs » implantés sur le territoire francilien (associations, collectivités territoriales, Agence régionale de santé...) et, dans ce cadre, mobilisent l'ensemble des compétences attendues dans le cadre du parcours Intervention sociale : connaissance des politiques publiques, spécialisation dans l'un des champs du social (migration, famille, territoire, santé...), mobilisation des méthodes et techniques de la recherche en sciences sociales (observations du terrain, entretiens avec les acteurs...), engager un travail d'équipe... Cette recherche donne lieu, en fin d'année, à une présentation, devant les partenaires, des résultats obtenus dans le cadre de l'Etude de terrain. Elle peut également donner lieu à des interventions dans des journées d'étude ou colloques.*



Présentation de l'étude de terrain au Bois l'Abbé (Champigny-sur-Marne et Chennevières-sur-Marne), par les étudiantes, devant différents partenaires (Éducation nationale, Agence Régionale de Santé, Relais santé canavérois, mairie de Champigny-sur-Marne).

Ces études de terrain peuvent donner lieu à une valorisation scientifique. Ainsi, certains étudiants, à la suite de leur étude de terrain, ont écrit un article scientifique¹ tandis que d'autres ont présenté les résultats de leur recherche dans le cadre d'un colloque, d'une journée d'étude ou d'une journée scientifique².

¹ Claire Cossée, Sophie Hieronimy, Maxime Devarences, Malek Labiadh, Coline Lagisquet, Thibaut Meignen, Edmonde Montoban, « Regards sur l'école d'enfants séjournant en aires d'accueil. Une recherche participative artistes-universitaires », *Etudes tsiganes*, 2019, n° 65-66.

² Journée d'étude, *Paroles d'enfants en situation asymétrique*, 15 février 2019, LIRTES, Upec. Journée scientifique, *Santé nutrition en milieu populaire*, 8 février 2020.



Journée d'étude *Sport, santé, nutrition* (Bois l'Abbé, 6 février 2020) durant laquelle des étudiants du parcours Intervention sociale du master Sciences de l'éducation ont présenté les résultats de leur étude de terrain. A la tribune, Serge Herzberg qui est intervenu sur le « Nutriscore ».

Poursuites d'études

La mention vise un équilibre entre une initiation à la recherche (grâce notamment à un ancrage étroit avec le LIRTES : laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales, EA 7313) et l'acquisition de compétences professionnelles. Il s'agit en effet tout à la fois de permettre des poursuites d'études en doctorat et la mobilisation d'une posture réflexive en situation de pratique pour faciliter l'insertion des étudiants sur le marché de l'emploi. Sur ce deuxième point, il est à noter que le secteur de l'intervention sociale connaît de profondes transformations le conduisant à recruter des cadres capables d'avoir un haut niveau d'expertise tout en étant capables de dépasser les cloisonnements sectoriels et professionnels.

Débouchés professionnels

Les diplômés de master s'insèrent en tant que coordinateur de réseaux et de partenariats, chef de projet, conseiller technique, responsable d'évaluation interne, externe, consultant, chargé d'études, directeur ou adjoint.... Leur insertion se réalise notamment dans des directions de services déconcentrés de l'Etat la protection judiciaire de la jeunesse, dans les services sociaux des collectivités des associations et fédérations, comme la fédération des centres sociaux ou la Fondation d'Auteuil, des cabinets privés d'évaluation, semi-publics ou associatifs comme les CREA, des entreprises de l'économie sociale et solidaire.

*Dans le cadre de leur formation (table ronde de l'insertion), les étudiants **rencontrent d'anciens étudiants** du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention sociale, et ce afin qu'ils aient une vision plus précise du parcours post-universitaire, des débouchés professionnels (chargée d'accompagnement en économie sociale et familiale en association, coordinateur Projet de Réussite éducative en mairie, chargée de projet autonomie au sein d'un conseil départemental...), des compétences mobilisées dans un cadre professionnel...*

Par ailleurs, ils participent activement à la construction des « Rencontres du mardi », dispositif mis en place pour rencontrer des professionnels.

Environnement de recherche

Le Master est adossé à l'équipe de recherche LIRTES EA 7313, dirigée par le porteur de la mention « sciences de l'éducation ». Le LIRTES (Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur les transformations des pratiques éducatives et des pratiques sociales) comprend trois axes qui irriguent les activités de formation.

*Les étudiants sont invités à suivre les **manifestations scientifiques du LIRTES** en lien avec leur formation. Certains d'entre eux sont également amenés à présenter leurs travaux de recherche réalisés dans le cadre du master cf. étude de terrain.*

CALENDRIER

Réunion d'accueil et d'information lundi 21 septembre 2020 à 13h30

Immeuble La Pyramide, salle 105

Les cours et les TD suivent le même calendrier :

1ère session :

Semestre 1

Début de la formation	Semaine 39 - Lundi 21/09/2020
Vacances de Noël	Du 18/12/2020 après les cours
	Reprise des cours le 04/01/2021

Jury	Semaine 10 le 10/03/2021
------	--------------------------

Table ronde	Semaine 06 le 12/02/2021 le matin
Bilan M1 premier semestre	Semaine 06 le 12/02/2021 l'après-midi

Semestre 2

Dates de soutenance des Études de terrain	Jeudi 27 mai matin
Jury 1	Semaine 25 le 21/06/2021

2ème session :

Semestre 1 et 2

Jury 2	Semaine 28 le 12/07/2021
--------	--------------------------

La présence aux cours (TD et CM) est obligatoire.

Les cours sont donnés par demi-journées de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30, sauf cas exceptionnel ou pour les conférences et les journées d'étude pour lesquelles les horaires sont indiqués sur le planning.

Les emplois du temps (EDT) et les informations sont affichés au 6ème étage sur les panneaux destinés aux Masters et sont mis en ligne sur la page d'accueil de votre Master :

<http://sess-staps.u-pec.fr/scolarite/masters-sess/>

Vous devez consulter quotidiennement l'application ADE pour connaître votre emploi du temps et les différents changements possibles :

<https://ade.u-pec.fr/direct/>

- Utilisateur : sess_staps_web
- Mot de passe : (néant), puis OK
- Projet UPEC - 2020-2021 > Groupes > UFR SESS > A-SESS FORMATION INITIALE > MASTER 1 > Parcours.
- La plupart des cours ont lieu sur le site de La Pyramide.

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

UE 1 - Transformations et mutations éducatives et sociales

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIPI »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation	18h CM	4 ECTS
ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles	24h CM	4 ECTS
ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques	45h CM	4 ECTS
ECUE 1.4 Politiques publiques européennes	18h CM	3 ECTS

UE 2 - Méthodologie de la recherche

ECUE 2.1 Méthodologie	12h TD	3 ECTS
ECUE 2.2 Techniques d'enquête	18h TD	3 ECTS

UE 3 - Langages et outils professionnels

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.2 TICE	24h TD	3 ECTS
ECUE 3.3 Outils de professionnalisation	24h TD	3 ECTS

UE 4 - Contextes et environnements professionnels

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations	24h TD	3 ECTS
ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels	24h TD	3 ECTS

UE 5 - Séminaire de pré-spécialisation

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé	60h TD	3 ECTS
ECUE 5.2 Séminaire professionnel	24h TD	3 ECTS
ECUE 5.3 Contextes institutionnels	24h TD	3 ECTS

UE 6 - Pratiques de la recherche

ECUE 6.1 Étude de terrain	54h TD	8 ECTS
ECUE 6.2 Note de problématique	54h TD	7 ECTS

UE 1 - TRANSFORMATIONS ET MUTATIONS EDUCATIVES ET SOCIALES

Cours commun, parcours « IF », « IS », « AEP » et « EIP »

ECUE 1.1 Cycle de vie et processus d'individuation

Enseignant responsable : Dominique ARGOUD (argoud@u-pec.fr)

Intervenant : Dominique ARGOUD

18h CM

CONTENU

- Il s'agit d'un cours visant à décrypter les mutations qui affectent le rapport des individus à la société. Pour cela, il sera fait référence aux analyses produites par la sociologie contemporaine sur le sujet.
-
- Concrètement, il sera mis en avant le processus d'individuation en cours qui permet aux individus de s'abstraire partiellement des normes sociales et de définir eux-mêmes leur propre cheminement. Le processus d'individuation sera étudié du point de vue de l'avancement dans le cycle de vie, de l'enfance à la vieillesse. Ainsi, il apparaîtra que les différents temps sociaux qui scandent le cycle de vie ne se suivent plus de manière linéaire et irréversible. Par ailleurs, l'individuation s'observe également dans l'injonction faite par la société d'être responsable de soi-même et de ses choix, les diverses formes de contrôle social étant amenés à se transformer.
-
- Dans un second temps, le cours développera une approche des politiques publiques. Il s'agira d'analyser en quoi les politiques publiques s'emparent de ce processus d'individuation pour mettre en place des dispositifs d'un genre nouveau tels que, par exemple, les comptes personnels. Nous nous interrogerons en particulier pour savoir si la société n'est pas en train de définir un nouvel « ordre protectionnel ».

BIBLIOGRAPHIE

- Astier (I.), Duvoux (N.), *La société biographique : une injonction à vivre dignement*, L'Harmattan, Logiques sociales, 2006.
- Bauman (Z.), *La vie liquide*, Le Rouergue/Chambon, 2006.
- Bessin (M.), Bidart (C.), Grossetti (M.), dir., *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*. Paris : la Découverte, 2010.
- Chamahian (A.), Lefrançois (C.) (dir.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*. Paris : l'Harmattan, 2012.
- Denave (S.), *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*. Paris : PUF, 2015.
- Ehrenberg (A.), *La fatigue d'être soi. Dépression et société*. Paris : O. Jacob, 1998.
- Giddens (A.), *Les conséquences de la modernité*. Paris : L'Harmattan, 1994 (1^{ère} édition 1990).
- Kaufmann (J.-C.), *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*. Paris : A. Colin, 2004.
- Rist (B.), Rouxel (S.), dir., *Tous autonomes ! Injonction des politiques sociales ou fabrication collective*. Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion, 2018
- Rosa (H.), *Aliénation et accélération. Vers une théorie critique de la modernité tardive*. Paris : La Découverte, 2012 (1^{ère} édition 2010).
- Van de Velde (C.), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Paris : PUF, 2008.

ECUE 1.2 Diversité et approches interculturelles

4 ECTS

Enseignant responsable : Hakima MOUNIR (amounir@u-pec.fr)
Frédérique MONTANDON (frederique.montandon@u-pec.fr)

24h CM

CONTENU

A la faveur de la mondialisation et de la libre circulation des personnes (mobilité croissante) qui crée une situation de pluralité culturelle, on note un regain d'intérêt pour la problématique du « vivre ensemble ».

La diversité et l'interculturalité sont devenues des enjeux majeurs pour la construction de l'Europe, continent situé au croisement d'une multitude de langues et de cultures. La prise en compte de cette diversité au sein de la Cité, de l'école et des organisations est devenue indispensable pour envisager l'avenir.

La démarche interculturelle est une invitation à réfléchir et à penser autrement le rapport à la diversité et à l'altérité. Elle prend en compte en permanence la dynamique et la complexité des situations interculturelles.

Ce cours permettra de faire un état de la recherche et des pratiques relatives aux contextes interculturels.

Ce sera l'occasion de sensibiliser les étudiant.e.s à la thématique de la diversité et de l'interculturel de les mettre en capacité de définir et caractériser les situations interculturelles et d'identifier les facteurs propices ou néfastes au développement des relations interculturelles.

Objectifs pédagogiques:

- Repérer et analyser ses propres représentations et celles des usagers.
- Sensibiliser aux principes de la pédagogie du théâtre de l'opprimé.
- Acquérir les compétences pour animer un théâtre- forum dans un contexte interculturel
- Acquérir des outils permettant une attitude réflexive para rapport à sa pratique.
-

BIBLIOGRAPHIE

- Guelamine F.(2000) . *Intervenir auprès des familles immigrées*. Paris: Dunod
- Guelamine F.(2001). Les faces cachées de la « différence culturelle ». La construction d'une altérité ambiguë chez les travailleurs sociaux. *Cahiers du CERIEM*, 8, pp. 9-22.
- Jovelin, E. (Dir) (2002). *Le travail social face à l'interculturalité*. Paris: L'Harmattan.
- Lévi- Strauss, C. (1987). *Race et histoire*. Paris: Denoël .
- Lipiansky, E.-M. (1999). Perception de l'autre et pédagogie des rencontres. In Demorgon, J. & Lipiansky, E.-M. (Dir.) *Guide de l'interculturel en formation*. Paris : Retz, pp. 149-157
- Ogay, T. (2000). *De la compétence à la dynamique interculturelle*. Berne : Peter Lang
- Pretceille, M. (1999). *L'éducation interculturelle*. Paris : PUF-Que sais-je ?.
- Pretceille, M. (1986). *Vers une pédagogie interculturelle : approche conceptuelle, épistémologique et méthodologique*. Paris : Inrp, Publications de la Sorbonne.
- Schnapper, D. (2007). *Qu'est-ce que l'intégration ?* Paris : Gallimard
- Verbunt, G. (1996). *Les obstacles culturels aux interventions sociales*. Paris : Centre national de documentation pédagogique
- Verbunt, G. (2004). *La question interculturelle dans le travail social. Repères et perspectives*. Paris : La Découverte
- Wiewiorka, M. (Dir.) (1996). *Une société fragmentée ? Le multiculturalisme en débat*. Paris : La Découverte, 1996
- Wieworka, M. (2001). *La Différence*. Paris : Editions Balland

ECUE 1.3 Analyse des politiques publiques

4 ECTS

Enseignant responsable :

Intervenants :

45h CM

1.3 - La formation

Enseignant responsable : Cédric FRETIGNE (cedric.fretigne@u-pec.fr)

Intervenant : Cédric FRETIGNE

9h CM

CONTENU

Alors que la formation est socialement investie de finalités multiples, parmi lesquelles l'accroissement de la compétitivité des organisations productives, la « lutte contre le chômage » ou le développement de l'« employabilité » des salariés, l'objectif de cet enseignement est double :

1. Faire retour sur les enjeux sociopolitiques afférents à cette mobilisation tous azimuts de la formation.
2. Discuter des effets tangibles de cet investissement dans la formation (au niveau sociétal, des organisations productives et des individus).

BIBLIOGRAPHIE

- Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L. (2007), Former pour réformer. Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte coll. «Recherches», 272 p.
- Frétigné C. (2004), Une formation à l'emploi ?, Paris, L'Harmattan coll. « Savoir et formation », 388 p.
- Frétigné C. (2007), L'appétence pour la formation. Une entreprise de rationalisation du flou, Paris, Michel HOUDIARD Éditeur coll. « Essais », 106 p.
- Frétigné C. (2013), Ce que former des adultes veut dire, Paris, Publibook coll. « Sciences sociales », 94 p.
- Ghaffari S. et Podevin G. édés (2008), Le Congé Individuel de Formation. Un droit national, des réalités territoriales, Préface de C. DUBAR, Rennes, PUR coll. « Des sociétés », 171 p.
- Giret J.-F., Lopez A., Rose J. édés (2005), Des formations pour quels emplois ?, Paris, La Découverte coll. « Recherches », 389 p.
- Laot F. F. et de Lescure E. édés (2008), Pour une histoire de la formation, Paris, L'Harmattan coll. « Histoire et mémoire de la formation », 137 p.

1.3 - L'insertion

Enseignant responsable : Philippe SEMENOWICZ (philippe.semenowicz@u-pec.fr)

Intervenant : Philippe SEMENOWICZ

9h CM

CONTENU

Après avoir dressé un panorama général des différentes structures intervenant dans le domaine de l'insertion, nous apprécierons dans quelle mesure celles-ci peuvent permettre de remédier aux situations de chômage. Nous nous centrerons sur les deux niveaux auxquels interviennent principalement ces structures : l'accompagnement des demandeurs d'emploi et l'intermédiation sur le marché du travail. A chacun de ces deux niveaux existent des débats concernant la réalité et l'impact de ces interventions.

BIBLIOGRAPHIE

BARON C., BUREAU M.C., LE DANTEC E., NIVOLLE P. (1994), « Les intermédiaires de l'insertion », CEE, Paris, Dossier n°1, Nouvelle Série, mai.

CASTRA D. (2003), *L'insertion professionnelle des publics précaires*, PUF, Paris.

DUVOUX N. (2009), *L'autonomie des assistés. Sociologie des politiques d'insertion*, PUF, Paris.

EBERSOLD S. (2001), *La naissance de l'inemployable ou l'insertion aux risques de l'exclusion*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

MAUGER G. (2001), « Les politiques d'insertion : une contribution paradoxale à la déstabilisation du marché du travail », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, pp. 5-14.

TIFFON G, MOATTY F., GLAYMANN D., DURAND J.P. (2017), *Le piège de l'employabilité : critique d'une notion au regard de ses usages sociaux*, Presses universitaires de Rennes, Rennes.

WUHL S. (1996), *Insertion : les politiques en crise*, PUF, Paris.

1.3 - Animation et éducation populaire

Enseignant responsable : Audrey BAUDEAU

Intervenant : Audrey BAUDEAU

9h CM

CONTENU

Comment compter, identifier, situer et former les «animateurs» qui, aux marges du système scolaire, encadrent et éduquent un public varié ?

En dépit de la fréquente précarité de leur emploi, les animateurs, dont le travail s'articule avec l'engagement militant, prétendent favoriser les compétences sociales et civiques de leurs publics.

Ne contribuent-ils pas ainsi à redéfinir les frontières de l'école et des savoirs ?

Ces professionnels d'un genre nouveau ne sont-ils pas symptomatiques du changement des modes d'intervention de l'état social ?

BIBLIOGRAPHIE

- Francis Lebon, Emmanuel de Lescure, L'éducation populaire au tournant du 21^e siècle, à paraître.
- Jérôme Camus, Francis Lebon, Regards sociologiques sur l'animation, Paris, La Documentation française, 2015.

1.3 - Éducation

Enseignant responsable : Xavier PONS (xavier.pons@u-pec.fr)

Intervenant : Xavier PONS

9h CM

CONTENU

Qu'est-ce qu'une politique publique en matière d'éducation ? En quoi et comment transforme-t-elle le fonctionnement du système éducatif français qu'on a rapidement tendance à percevoir comme étant bloqué, impossible à réformer ? Quels sont les acteurs intervenant dans le processus de décision ? Quels sont leurs intérêts, leur logique d'action, leurs valeurs politiques ? Comment fonctionnent les institutions scolaires et en quoi prédéterminent-elles les grands choix possibles ?

Pour comprendre les rouages de la réforme de l'école en France depuis les années 1980, ce cours propose d'étudier plusieurs exemples de politiques éducatives : les politiques de (dé)sectorisation, la politique d'éducation prioritaire, la décentralisation, les plans de lutte contre la violence à l'école, la mise en œuvre d'un socle commun de connaissances et de compétences et le développement de politiques éducatives européennes et internationales.

L'objectif du cours n'est pas de dire ce que devrait être une « véritable » politique éducative mais de partir d'exemples concrets pour comprendre les enjeux et les difficultés liés à toute volonté de réforme. Quand cela sera possible, nous envisagerons également les effets (directs ou indirects, souhaités ou pervers) de ces politiques en termes de lutte contre la ségrégation scolaire au sens large, ainsi que leurs spécificités au regard de celles déployées dans d'autres systèmes scolaires.

BIBLIOGRAPHIE

- Boussaguet Laurie, Jacquot Sophie & Ravinet Pauline, *Dictionnaire des politiques publiques*, Paris, Presses de Sciences Po, 2014.
- Lascombes Pierre & Le Galès Patrick, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin, 2007.
- Lelièvre Claude, *Les politiques scolaires mises en examen*, Paris, ESF, 2008.
- Lessard Claude & Carpentier Anylène, *Politiques éducatives : la mise en œuvre*, Paris, PUF, 2015.
- Mons Nathalie., *Les nouvelles politiques éducatives*, Paris, PUF, 2007
- Pons Xavier, *L'évaluation des politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2011.
- Szymankiewicz Christ, *Le système éducatif en France*, Paris, La documentation française, 2013.
- Van Zanten Agnès, *Les politiques d'éducation*, Paris, PUF, 2014.

ECUE 1.3 – Social

Enseignant responsable : Charène CHARLES (charlene.charles@u-pec.fr)

Intervenant :

9h CM

CONTENU

Ce cours est une introduction aux questions sociales contemporaines en France et aux politiques sociales qui tentent d'y répondre. À partir d'exemples concrets, le cours tentera de saisir l'évolution de « la question sociale » (R.Castel) à travers le processus de construction des problèmes sociaux et de leur mise à l'agenda politique. Ce cours s'appuiera sur des travaux de sociologie qui interrogent les liens entre des problématiques sociales, comme la pauvreté, la précarité par exemple, et les politiques sociales en saisissant la manière dont des groupes sociaux et des corps sont désignés comme « vulnérables » ou « déviants » par des politiques, des discours, des acteurs publics. L'objectif du cours sera de saisir les principales transformations qui affectent l'Etat social en matière de protection des individus contre les risques sociaux, comme l'individualisation des politiques sociales, la nouvelle gestion publique, l'évolution de la place des usagers.

BIBLIOGRAPHIE

Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale, Une chronique du salariat*. Paris : Gallimard.

Castel, Robert (2003). *L'insécurité sociale, qu'est-ce qu'être protégé ?* Paris : Éditions du Seuil.

Ion, Jacques (dir) (2005), *Le travail social en débat(s)*. Alternatives sociales, Paris : La Découverte.

Valérie Löchen (2013), *Comprendre les politiques sociales*, Paris : Dunod.

ECUE 1.4 Politiques publiques européennes

3 ECTS

Enseignant responsable : Jérôme MBIATONG (jerome.mbiatong@u-pec.fr)

Intervenants : Jérôme MBIATONG et intervenants extérieurs

18h CM

CONTENU

Objectif spécifique du cours : Identifier les politiques publiques de l'Europe et comprendre leur impact sur le processus d'intégration Européenne

Il s'agira d'aborder l'Europe comme Lieu de production des politiques publiques dans un contexte plurilatéral. Les aspects théoriques et pratiques de l'élaboration des politiques européennes seront étudiés pour comprendre les enjeux relatifs à l'intégration Européenne, la manière donc les politiques publiques répondent ces enjeux et leur mise en œuvre au niveau local dans de nombreux domaines tels que l'animation des territoires, d'éducation, de formation, de cohésion sociale et le développement durable.

A partir d'un travail sur l'expérience d'Europe des étudiants, la question la citoyenneté Européenne sera abordée et discutée comme élément fondamental de la gouvernance et comme dilemme pour l'intégration Européenne. Enfin à travers des études de cas sur le territoire du Val de Marne, l'implémentation de ces politiques sera étudiée.

BIBLIOGRAPHIE

- Aubin, C. (2007) « L'Europe sociale entre mythe et réalité », Droit social, n° 5, p. 618-622.
- Bakis, H., Ullmann, C., et Vidal, P. (2007). *L'influence de l'Union européenne sur les politiques infra-communautaires*. Netcom, 21-1/2 | Pp259-270.
- Borel, O. (2019). *La citoyenneté européenne en mouvement*. Cahiers de l'IRDEIC, 2013, Contribution de droit européen, 6, pp.211-230.
- *Construction de l'objet et outils d'analyse des politiques européennes*. Paris, L'Harmattan. Pp 8- 24.
- Hassenteufel, P. Surel, S. (2000). *Des politiques publiques comme les autres ?*
- Mathieu c., Sterdyniak h. (2008). « Le modèle social européen et l'Europe sociale », Revue de l'OFCE, n° 104.
- Wyplosz, C. (2005). Les nouveaux défis de l'Union européenne. Politique étrangère, hiver(4), 715-725. doi:10.3917/pe.054.0715.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 1.4

Régime général : 100 % écrit (Dossier collectif par groupes de 4 personnes maximum, basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

N.B : les groupes seront constitués lors du premiers cours. Les étudiants arrivant tardivement constitueront un nouveau groupe qui pourrait être inférieur à 4 personnes.

Régime Dérogatoire : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus, à rendre le 22 décembre 2020 via Eprel).

Rattrapage : 100% écrit (Dossier individuel basé sur l'analyse d'un contexte, l'analyse d'un entretien avec un professionnel en lien avec l'analyse d'un article tiré de la bibliographie ci-dessus) prendre contact avec l'enseignant pour la date de remise du dossier.

Modalités d'évaluation de l'UE 1 sauf l'ECUE 1.4

1ère session - Régime général :

- 1) examen ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) examen ECUE 1.2 : en contrôle continu
- 3) examen ECUE 1.3 : en contrôle continu sous la forme de 2 épreuves écrites (dont 1 note est celle de l'ECUE 1.1 dupliquée) et la deuxième est un dossier remis le 15 décembre 2020 et à rendre le 4 janvier 2021

1ère session - Régime dérogatoire :

- 1) ECUE 1.1 : en contrôle continu (une fiche de lecture et une épreuve écrite lors de la dernière séance)
- 2) ECUE 1.2 : Un dossier individuel
- 3) ECUE 1.3 : Un dossier individuel donné le 15 décembre à rendre le 4 janvier et 1 fiche de lecture de l'ECUE 1.1 dupliquée sur l'ECUE 1.3.

2ème session - Régime général et dérogatoire : Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

- 1) examen ECUE 1.1 : une fiche de lecture et un devoir à rendre
 - 2) examen ECUE 1.2 : Un dossier individuel
 - 3) examen ECUE 1.3 : Un dossier individuel
-

UE 2 - METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE

ECUE 2.1 Méthodologie

Enseignantes responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cécile.begot@u-pec.fr), Xavier PONS (xavier.pons@u-pec.fr)

Intervenantes : Anne-Cécile BEGOT et Xavier PONS

12h TD

CONTENU

Dans le cadre de cet enseignement, nous présenterons les aspects fondamentaux de la méthodologie de la recherche en sciences sociales.

Il sera notamment question des différentes étapes de la recherche en sciences sociales.

Nous verrons quels sont les enjeux méthodologiques propres à la statistique et en quoi l'instrument statistique et l'argument chiffré constituent des nouveaux modes de gouvernement, afin de sensibiliser à la sociologie réflexive des classements.

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- Desrosières, *Gouverner par les nombres* (tome II). Paris, Presses de l'école des Mines, 2008
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.1

1ère session - Régime général : contrôle continu évaluation écrite.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec les enseignantes responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

2ème session - Régime général : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables, prendre contact avec les enseignantes responsables dès la publication des résultats.

2ème session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec les enseignantes responsables dès la publication des résultats.

ECUE 2.2 Techniques d'enquête

Enseignantes responsables : Anne-Cécile BEGOT (anne-cécile.begot@u-pec.fr), Xavier PONS (xavier.pons@u-pec.fr)

Intervenantes : Anne-Cécile BEGOT et Xavier PONS

18h TD

CONTENU

Après avoir vu les aspects fondamentaux de la recherche en sciences sociales, on abordera plus précisément les techniques d'enquête : accès aux sources, observation, entretien...

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 2.2

1ère session - Régime général : contrôle continu, évaluation écrite.

1ère session - Régime dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables.

L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignantes responsables pour un suivi car il est impératif de suivre ces TD.

2ème session - Régime général et dérogatoire : fiche de lecture sur propositions des enseignantes responsables.

L'étudiant doit impérativement prendre contact avec les enseignantes dès la publication des résultats.

UE 3 - LANGAGES ET OUTILS PROFESSIONNELS

ECUE 3.1 Langages et outils professionnels

Enseignant responsable : Jennifer BURONFOSSE (jennifer.buronfosse@u-pec.fr)

Intervenant : Jennifer BURONFOSSE

24h TD

CONTENU

Cet enseignement vise à consolider des outils linguistiques et culturels permettant de mettre en pratique les bases de la langue anglaise afin de parvenir à une aisance dans la pratique de l'anglais (communication écrite et orale).

Il répond au développement des compétences communicatives conformément aux exigences du travail universitaire et au niveau d'exigence du « cadre européen commun de référence pour les langues » (CECRL).

Un des objectifs de ces cours est de mettre en œuvre des capacités d'adaptation pour apprendre à interagir dans un milieu anglophone, non seulement au sein de la classe mais également dans le monde extérieur.

Compréhension orale et écrite. Apprentissage d'un vocabulaire usuel et quotidien, ainsi qu'un vocabulaire spécifique. Savoir employer le registre adapté à une situation donnée.

Expression orale et écrite. Apprendre à structurer la pensée en anglais, sans traduire préalablement en français.

Révision de la grammaire et de la syntaxe. Découvrir des astuces pour faciliter la conjugaison et pour mieux communiquer grâce à des expressions idiomatiques.

Ces cours sont axés sur la comparaison, d'une part du cadre social américain et anglais, et d'autre part du cadre social français et européen. A travers des études de cas, d'articles et récits, il s'agira de s'entraîner à l'écriture d'invention et d'argumentation, d'échanger et de débattre avec autrui en analysant la signification du terme « social » aux échelles de l'Etat et de l'individu.

Le niveau visé est B2/C1 du CECRL.

BIBLIOGRAPHIE

Business and Social English Handbook, Paul Emmerson, 2007. Macmillan

Advanced Grammar in Use, Martin Hewings, 2005. Cambridge University

Oxford Guide to Effective Writing and Speaking, John Seely, 2013. Oxford

- www.npr.org
- www.nytimes.com
- www.guardian.co.uk
- www.newyorker.com
- www.theatlantic.com

Modalités d'évaluation ECUE 3.1

1ère session - Régime général : contrôle continu, 50% oral et 50% écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.2 TICE : Pratiques et outils de la recherche qualitative et quantitative en sociologie

Enseignant responsable : Sabrina PASTORELLI (pastorelli.sabrina@gmail.com)

Intervenant : Sabrina PASTORELLI

24h TD

CONTENU

Ce cours a pour vocation de former les étudiants à la conception et à l'élaboration d'une stratégie et d'un protocole de recherche à partir des outils et des méthodes quantitatives, qualitatives et mixtes. Nous nous attacherons à la conception d'un questionnaire en passant par différentes étapes (problématisation, élaboration, échantillonnage, passation, codage, principales méthodes de statistiques descriptives, traitement et analyse des données). Il s'agira aussi de l'introduction et de la prise en main d'un logiciel d'enquête en ligne, d'un logiciel d'analyse de données ainsi que des techniques de présentation des résultats de l'enquête.

BIBLIOGRAPHIE

Berthier N., *Les techniques d'enquête en sciences sociales. Méthode et exercices corrigés*, Armand Colin, 2010

Bloss, T., *Introduction aux méthodes statistiques en sociologie*, Paris, PUF, 1999

Bréchon P., Abrial S. (dir.), *Enquêtes qualitatives, enquêtes quantitatives*, Presses Universitaires de Grenoble, Grenoble, 2011

Campenhoudt, L., Quivy, R., *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 2011

Chanvril-Ligneel, F., Le-Hay, V., *Méthodes Statistiques pour les Sciences Sociales*, Paris, Ellipses, 2014

Javeau C., *L'enquête par questionnaire. Manuel à l'usage du praticien*, Éditions de l'Université de Bruxelles, Bruxelles, 1985

Lebaron F., *L'enquête quantitative en sciences sociales. Recueil et analyse des données*, Paris, Dunod, 2006

Massoni A., *Initiation aux statistiques descriptives avec excel*, Vuibert, 2002

Mucchielli R., *Le questionnaire dans l'enquête psycho-sociale*, ESF éditeur, Paris, 1984

Py B., *Statistique descriptive*, Economica, 1996

Réau J.-P., Chauvat G., *Statistiques descriptives*, Armand Colin, 1988

Singly (de) F., *L'enquête et ses méthodes. Le questionnaire*, Armand Colin, Paris, 2008

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.2

Régime général : contrôle continu écrit (épreuves sur ordinateur).

Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 3.3 Outils de professionnalisation

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

Intervenant : Gilles RIVET

24h TD

CONTENU

Travail social, intervention sociale et ingénierie sociale (3h)

Nous définirons les périmètres de ces trois notions et identifierons les rapports aujourd'hui établis entre eux au sein des politiques sociales.

Comprendre l'émergence de l'ingénierie sociale (3h)

Les fonctions et les métiers de l'ingénierie sociale continuent à prendre place au sein des politiques sociales.

Il s'agira de comprendre les enjeux de l'émergence de ses pratiques spécifiques et ses effets sur le travail social et ses professions.

Diagnostic, projet, évaluation et démarche qualité (9h)

Nous présenterons les fonctions spécifiques de ces quatre démarches, considérées comme le noyau des métiers de l'ingénierie sociale, et leur articulation.

Nous évoquerons, dans leurs grandes lignes, les contenus de chacune de ces quatre démarches.

Intervention sociale et économie sociale (9h)

Il sera proposé d'inscrire le travail social et l'intervention sociale dans son ancrage d'économie sociale et solidaire, selon trois approches : organisationnelle et statutaire, tout d'abord, en nous appuyant notamment sur l'exemple des associations de solidarité ; historique, ensuite, en essayant de comprendre le mouvement de séparation entre intervention sociale et économie sociale et les circonstances du rapproche actuel ; politique, enfin, en travaillant sur les enjeux ouverts notamment par la loi du 30 juillet 2014.

BIBLIOGRAPHIE

- François ABALLÉA, « Travail social et intervention sociale : de la catégorisation à l'identité », in *Recherches et prévisions*, n°62, 2000, pp. 71-81
- Brigitte BOUQUET, Jean-François DRAPERI, Marcel JAEGER, *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*, Dunod, 2009
- Jean-Pierre BOUTINET, *Anthropologie du projet*, PUF, "Quadrige", 2007
- Danièle DEMOUSTIER, *L'économie sociale et solidaire - S'associer pour entreprendre autrement*, Alternatives économiques/Syros, Paris, 2001
- Bernard EME, Jean-Louis LAVILLE (dir), *Cohésion sociale et emploi*, Desclée de Brouwer, 1994
- André GUESLIN, *L'invention de l'économie sociale : idées pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du 19e siècle*, Economica/Économies et sociétés contemporaines, 1998
- Gilles HERREROS, *Pour une sociologie d'intervention*, Érès, 2002
- Alain PENVEN, *L'ingénierie sociale. Expertise collective et transformation sociale*, Toulouse, ERES «Trames», 2013

- Bernard PERRET, « L'évaluation des politiques publiques », in Informations sociales, octobre 2003
- Bernard PERRET, Guy ROUSTANG, *L'économie contre la société. Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle*, Seuil, 1993

Modalités d'évaluation de l'ECUE 3.3

1ère session - Régime général : Contrôle continu écrit

1ère session - Régime dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

2ème session - Régime général et dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

UE 4 - CONTEXTES ET ENVIRONNEMENTS PROFESSIONNELS

ECUE 4.1 Analyse du travail et des organisations

2 groupes: IF + EIPI (Danielle LAPORT), IS + AEP (Stuart HARRISON)

Enseignants responsables :

Danielle LAPORT (danielle.laport@u-pec.fr) : IF et EIPI

Stuart HARRISON (stuart.harrison@u-pec.fr) : IS et AEP

24h TD

CONTENU

L'objet général de l'ECUE est d'accompagner les étudiants dans l'acquisition et l'utilisation de concepts et de repères méthodologiques permettant d'analyser une situation organisationnelle, à partir de ses aspects formels et informels.

L'observation et l'analyse des aspects informels (comportements individuels et collectifs) permettent notamment de comprendre la nécessité de considérer des organisations dans leurs particularités.

Différentes théories sur le travail et sur l'organisation sont d'abord proposées en montrant leurs principales caractéristiques et leurs limites théoriques : l'approche rationaliste et scientifique ; l'approche psychosociologique.

L'analyse stratégique et systémique des situations organisationnelles, en tant que proposition conceptuelle et méthodologique principale de cet ECUE, représente une possibilité de dépasser certaines de ces limites.

Elle est développée à travers une présentation des concepts et l'étude de cas (exercices d'application).

Différents concepts organisationnels sont exposés (le pouvoir, la rationalité limitée, les représentations collective de la réalité, le changement, le système, le jeu, la stratégie) et la posture intellectuelle de l'observateur est explorée à travers le recueil des données et le raisonnement pratique.

Les approches possibles au changement et à la coopération sont questionnées à travers les cas étudiés, ainsi que des phénomènes rencontrés de manière récurrente dans les organisations (interactions conflictuelles, non-conformité, démotivation, freinage, absentéisme).

L'approche pédagogique vise ainsi à faciliter l'acquisition, à partir de l'étude des cas et accompagné par l'enseignant, d'un cadre méthodologique pour que l'étudiant puisse approfondir sa propre réflexion sur les enjeux de la coopération, pour l'ensemble des membres d'une organisation, et les difficultés rencontrées pour mener à bien un projet ou action collective.

BIBLIOGRAPHIE

- Bernoux P., La sociologie des organisations, Le Seuil, 1985, 365 p.
- Foudriat M., Sociologie des organisations, Pearson, 2005, 340 p.
- Crozier M. et Friedberg E., L'acteur et le système, Le Seuil, 1977, 497 p.
- Friedberg E., Le pouvoir et la règle, Le Seuil, 1993.

Modalités d'évaluation ECUE 4.1

1ère session - Régime général : contrôle continu (100% écrit).

1ère session - Régime dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable.

2ème session - Régime général et dérogatoire : écrit, prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats.

ECUE 4.2 Découverte des milieux professionnels

Enseignant responsable : Gilles RIVET (gilles.rivet@u-pec.fr)

Intervenant : Gilles RIVET + **Rencontres professionnelles du mardi** (voir emploi du temps)

24h TD

CONTENU

Etre capable de se positionner dans le monde du travail et le milieu professionnel :

1) Rencontre au choix avec des professionnels afin de mieux connaître, les structures, les postes, les métiers, et les compétences demandées lors des rencontres du mardi 16h30-18h45 (voir emploi du temps).

Recueil de données et synthèse sur les métiers et les fonctions qu'ils ont envie de mieux connaître à partir de ces rencontres.

2) Bilan sur les expériences et les compétences pour construire son projet.

BIBLIOGRAPHIE

- DE SAIN Paul (J), *Choisir sa vie*, Inter Edition, 1999.
- SERVAN-SCHREIBER (J-L), *Le nouvel art du temps*, Livre de poche, 2002.
- DOUENEL (J), SEDES (I), *Faites votre bilan professionnel*, Ed d'organisation, 2005.
- DELIVRE(F), *Question de temps*, Inter Edition, 1997.
- PEREZ, D., 2012, *Le guide du CV et de la lettre de motivation*, Paris, Editions l'Express, l'Express emploi.
- BOULIC-PALEWSKI, T., 2012, *Les mots clé de la lettre de motivation*, Paris, Studyrama, Poche Delmotte, A., DUHAMEL, S., ESCAFFRE, D. et FONTAINE, C., 2010.

Modalités d'évaluation ECUE 4.2

1ère session - Régime général : Contrôle continu écrit, à partir de la présence aux rencontres du mardi

1ère session - Régime dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable

2ème session - Régime général et dérogatoire : Écrit. Prendre contact avec l'enseignant responsable dès la publication des résultats

Accompagnement pédagogique : 4 ateliers. Suivi individualisé.

ECUE 5.1 Séminaire spécialisé (Intervention sociale)

Enseignantes responsables : Anne-Cécile BÉGOT, Pierrine ROBIN

Intervenant.e.s : Dominique ARGOUD, Anne-Cécile BÉGOT, Claire COSSÉE, Cédric FRÉTIGNÉ, Pierrine ROBIN

60h TD

CONTENU

Cinq champs du social seront abordés.

1/ Les politiques de la vieillesse : Dominique Argoud, 12h

Cet enseignement est destiné à apporter aux étudiants des connaissances fondamentales dans les secteurs des personnes âgées et des personnes en perte d'autonomie.

Il s'agira de comprendre, dans une perspective d'analyse des politiques publiques, comment ont émergé les catégories Vieillesse et Handicap dans les définitions de l'action publique, ainsi que l'activité législative dans ces domaines.

Il s'agira de comprendre quels sont les principaux acteurs et enjeux du secteur.

2/ Les politiques de santé publique : Anne-Cécile Bégot, 12h

Dans le cadre de ce cours, nous serons amenés à envisager la généalogie de la santé publique ainsi que ses différents acteurs.

Différentes lois seront analysées, et ce afin de permettre un éclairage précis de ce qu'est la santé publique.

Une partie du cours sera également consacrée à l'étude de textes portant sur des problématiques de santé publique.

3/ Politiques d'immigration et d'intégration : Claire Cossée, 12h

Il s'agira de poser les bases de compréhension des politiques de l'immigration, mais aussi de l'immigration en tant qu'objet sociologique et des phénomènes qui y sont liés (intégration, questions identitaires, rapports interethniques, discriminations...).

Nous nous intéresserons d'une part à la place prise par cet objet dans les sciences humaines ; d'autre part, à la façon dont l'immigration est construite comme objet des politiques publiques en France, marquées ces dernières années par une surenchère des textes autour du contrôle de l'immigration conduisant à une mise en cause profonde de la légitimité de la présence des « immigrés » ou de tous ceux qui « font figure d'étrangers » (Cossée *et al*, 2004).

Nous présenterons l'histoire du champ en dressant un panorama des institutions nationales successives qui ont constitué progressivement cette politique sectorielle et des grandes associations qui ont structuré ce secteur d'intervention sociale.

4/ Les politiques du handicap : Cédric Frétigné, 12h

Le « handicap » est un construit social qu'il est légitime d'interroger au prisme d'une grille de lecture sociohistorique.

Quelles catégories d'analyse l'ont précédée ?

Comment cette catégorie du « handicap » s'est-elle imposée dans l'espace social ?

Qui ont été les acteurs de sa promotion et quelles finalités poursuivaient-ils ?

Par quelles séries d'opérations cognitives et pratiques sont-ils parvenus à mettre cette question sur l'agenda politique et à la rendre socialement aiguë ?

Aujourd'hui que cette catégorie du handicap fait partie de nos schèmes de perception usuels, on peut également s'interroger : que donne-t-on à voir des rapports sociaux à travers cette approche par le handicap ?

Cet enseignement a donc pour ambition de travailler sociologiquement les éléments de contexte, les politiques et les dispositifs qui font du handicap un « problème social » objet de prises en charge multiples.

Quatre séances de 3 heures chacune seront respectivement consacrées à :

- une sociogenèse de la catégorie du « handicap » : approches sociopolitiques
- le handicap : un analyseur de la question sociale ?
- insertion, intégration, inclusion, exclusion : les mots pour dire le handicap
- l'école face au handicap : séparation, intégration, inclusion ?

5/ Les politiques de l'enfance et de la famille : Pierrine Robin, 12h

La politique familiale française vise à créer les conditions d'un environnement favorable pour toutes les familles et à permettre à chacune de réaliser son projet de vie (congé paternité, accueil du jeune enfant, prestations sociales et familiales, etc.).

Pour ce faire, elle accompagne, aide voire supplée les familles et intègre systématiquement le fait familial, ses réalités et ses intérêts aux politiques économiques, sociales et culturelles. Son champ est ainsi extrêmement étendu.

Aujourd'hui, à côté de ses deux objectifs originaux qui sont de contribuer à la natalité (démographie et désir d'enfant) et d'assurer une compensation financière des charges de famille, la politique familiale poursuit également des objectifs complémentaires qui font parfois débat : la lutte contre la pauvreté, le soutien à la parentalité, l'articulation de la vie professionnelle, de la vie familiale, de la vie personnelle et de la vie sociale, le soutien spécifique aux jeunes, le soutien aux enfants et à leur développement.

Aussi après avoir rappelé l'histoire et les institutions des politiques de l'enfance et de la famille, nous nous intéresserons aux tensions entre objectifs divergents au sein de ces politiques : entre une politique centrée sur la famille dans son ensemble ou une politique centrée sur l'enfant, entre une politique universaliste ou une politique axée sur les plus vulnérables, entre des objectifs familiaux et économiques.

BIBLIOGRAPHIE

1/ Les politiques de la vieillesse

- CARADEC V., *La sociologie de la vieillesse et du vieillissement*, Paris, Armand Colin, coll. 128, 2008
- Les revues *Gérontologie et société*, *Documents-Cleirppa*, *Retraite et société*.

2/ Les politiques de santé publique

- BERGERON H., CASTEL P., *Sociologie politique de la santé*, Paris, PUF, coll. « Quadrige », 2015.
- FASSIN D., *Faire de la santé publique*, Rennes, PUR, 2008 (2005).

3/ Politiques d'immigration et d'intégration

- COSSÉE Claire, LADA Emmanuelle, RIGONI Isabelle, *Faire figure d'étranger : regards croisés sur la production de l'altérité*, Paris, Armand Colin, 2004.
- FASSIN Didier, MORICE Alain, QUIMINAL Catherine (Dir), *Les lois de l'inhospitalité. Les politiques de l'immigration à l'épreuve des sans-papiers*, Paris, Editions La Découverte, 1997.
- NOIRIEL Gérard, *Etat, nation et immigration. Vers une histoire du pouvoir*, Paris, Gallimard, 2005.
- NOIRIEL Gérard, *A quoi sert "l'identité nationale"*, Marseille, Agone, 2007.

- ROUX Suzanne, Action sociale et migration. Expérience et méthodes d'un service social spécialisé, L'Harmattan, 1997.
- VIET Vincent, La France immigrée. Construction d'une politique 1914-1997, Paris, Fayard, 1998.

4/ Les politiques du handicap

- *Actions et recherches sociales*, n°4, 1981 : « Handicaps-inadaptations »
- Castel R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard coll. « L'espace du politique », 490p.
- Ebersold S. (1992), *L'invention du handicap : la normalisation de l'infirmes*, Paris, CTNERHI, 2^e éd. 1997, 300p.
- *Ethnologie française*, n°3, 2009 : « Handicaps. Entre discrimination et intégration ».
- Foucault M. (1972), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard coll. « Tel », 1976, 689p.
- Frégné C. (1999), *Sociologie de l'exclusion*, Paris, L'Harmattan coll. « Logiques sociales », 208p.

5/ Les politiques de l'enfance et de la famille

- Bec C., 2007, De l'état social à l'état des droits de l'homme. Rennes : Presses universitaires de Rennes Res publica.
- Commaille J. et al., 2002, La politique de la famille, Paris : La découverte.
- Séraphin G., 2014, Comprendre la politique familiale, Paris : Dunod.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.1

1ère session - Régime général et Régime dérogatoire : évaluation au choix, dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Les étudiants devront remettre une note de synthèse reposant sur **deux articles**. Ils doivent prendre contact avec l'enseignant.e concerné.e pour valider le choix des textes.

Les étudiants déposeront leur devoir dans le casier de l'enseignant (version papier) et sur Eprel (version électronique) en indiquant le champ retenu et le nom de l'enseignant.

2ème session - Régime général et dérogatoire : évaluation au choix, dans l'un des cinq champs de l'ECUE. Prendre contact avec l'enseignant(e) responsable dès la publication des résultats. Les étudiants devront remettre une note de synthèse, après accord de l'enseignant(e) contacté(e) par mail.

Accompagnement pédagogique : retours postés sur EPREL par l'enseignant(e).

ECUE 5.2 Séminaire professionnel

Enseignant responsable : Claire COSSÉE

Intervenants : Claire COSSÉE

24h TD

CONTENU

Nous étudierons comment les connaissances professionnelles, institutionnelles et académiques (produites par des universitaires et des chercheurs) se situent les unes vis à vis des autres. En complémentarité ? en opposition (sociologie critique) ? en parallèle (les unes ignorant les autres) ? Nous aborderons aussi la place des connaissances produites par les principaux concernés, celles et ceux qui ont vécu la pauvreté, l'exclusion, l'hébergement, etc. Nous analyserons notamment les rapports récents des instances professionnelles et politiques qui viennent cadrer l'intervention sociale comme le Haut conseil du travail social etc. Ces instances auxquels participent aussi formateurs, universitaires, représentants des professionnels et des usagers, produisent également de la connaissance en vue d'une transformation sociale. Nous réfléchirons aux enjeux et transformations qui traversent le champ social autour de ces nouvelles orientations de politiques publiques.

Une partie des séances sera consacrée à des interventions de professionnels du champ social dont des anciens étudiants de l'Upec, des travailleurs pairs et des (anciens) usagers de l'intervention sociale.

BIBLIOGRAPHIE

- AFFUTS, *Quels modèles de recherche scientifique en travail social ?*, Presses de l'EHESP, 2013.
- ARGOUD Dominique, BECQUEMIN Michèle, COSSEE Claire, Anne-Claudine OLLER (dir.), *Les nouvelles figures de l'usager : De la domination à l'émancipation ?*, Presses de l'EHESP, 2017.
- BACQUE Marie-Hélène, BIEWENER Carole, *L'Empowerment, une pratique émancipatrice ?*, La Découverte, 2013.
- LE BOSSE Yann (2003). « De l'habilitation' au 'pouvoir d'agir' : vers une appréhension plus circonscrite de la notion d'empowerment ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 16, n° 2.
- Remi Lefebvre et al. *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation* (Dicopart). GIS Démocratie et Participation, 2013. URL : <https://www.dicopart.fr/>
- PAYET Jean-Paul, PURENNE Anaïk, (dir.), *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'harmattan, 2016.
- Vie sociale*, 2011, « Recherche et travail social », 3/2011. Disponible sur CAIRN

Modalités d'évaluation de l'ECUE 5.2

1ère session - Régime général :

Dossier destiné à questionner le lien entre le monde de la recherche (travaux, pratiques, représentations, etc.) et celui des professionnels (pratiques, représentations, discours, etc.).

1ère session - Régime dérogatoire : Même dossier

2ème session - Régime général et dérogatoire : Même dossier

ECUE 5.2 Contextes institutionnels

Enseignantes responsables : Anaïs DASSY

Intervenante : Anaïs DASSY, Marjorie THÉVENOT, Yssam SAIDI

18 H

CONTENU

Le contenu du cours vise à apporter des clés d'analyse et de compréhension des rapports et enjeux entre institutions et l'impact de ces derniers sur l'évolution des politiques publiques. Plusieurs objectifs y sont associés :

- Comprendre l'organisation des politiques publiques et savoir identifier les acteurs concernés et leurs interactions,
- Comprendre le rôle du droit et de la réglementation dans l'intervention sociale,
- Identifier les documents juridiques et administratifs des champs d'intervention,
- Appréhender son rôle en tant qu'intervenant social dans le contexte présenté.

BIBLIOGRAPHIE

- DHUME-SONZOGNI Fabrice, *La coopération dans l'action publique*, L'Harmattan, 2006,
- DUBOIT-POT Jean-Pierre, *Le cadre institutionnel de l'action sociale. Qui fait quoi ?*, 2^{ème} édition, Actualités Sociales Hebdomadaires - A.S.H., 2016,
- LAPASSADE Georges, *Groupes, organisations, institutions*, Paris, Gauthier-Villars, 1974

Modalités d'évaluation ECUE 5.3

1ère session - Régime général : contrôle continu écrit.

1ère session - Régime dérogatoire : dossier, prendre contact avec les enseignantes responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : prendre contact avec les enseignantes pour la remise d'un travail écrit dès la publication des résultats.

UE 6 - PRATIQUES DE LA RECHERCHE

ECUE 6.1 Étude de terrain

8 ECTS

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s : Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr), Séverine CHAUVEL (severine.chauvel@u-pec.fr), Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr), Xavier PONS (xavier.pons@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 6, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Les étudiants devront se rendre sur leur terrain de recherche et mobiliser la méthodologie (ECUE 2.1) et les techniques d'enquête (ECUE 2.2) vues dans le cadre de l'UE2 (Méthodologie de la recherche).

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèses, validation des hypothèses et préconisations.

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.1

1ère session - Régime général : contrôle continu 50% écrit 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables dès la publication des résultats.

ECUE 6.2 Note de problématique

Enseignant(e)s responsables et intervenant(e)s : Anne-Cécile BEGOT (anne-cecile.begot@u-pec.fr), Laurence COSTES (laurence.costes@u-pec.fr), Séverine CHAUVEL (severine.chauvel@u-pec.fr), Xavier PONS (xavier.pons@u-pec.fr)

54h TD

CONTENU

Rappel : les étudiants du Master Sciences de l'éducation, parcours Intervention Sociale, effectueront, dans le cadre de l'UE 6, une étude de terrain collective.

En début d'année, les différents enseignants présenteront les études de terrain et les étudiants devront effectuer un choix parmi les possibles.

Chaque étude de terrain est spécifique mais les attendus pédagogiques restent semblables : construire une **problématique de recherche** avec question de départ, phase exploratoire, cadre théorique, hypothèses, validation des hypothèses et préconisations.

BIBLIOGRAPHIE

- S. Beaud, « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'entretien ethnographique' », *Politix*, 1996, vol. 9, n° 35, p. 226-257.
- A. Blanchet, A. Gotman, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan Université, 1992.
- H. Peretz, *Les méthodes en sociologie. L'observation*, Paris, La Découverte, 1998.
- R. Quivy, L. Van Campenhoudt, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 1988.

Modalités d'évaluation de l'ECUE 6.2

1ère session - Régime général : contrôle continu 50% écrit 50% oral.

1ère session - Régime dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables.

2ème session - Régime général et dérogatoire : 50% écrit 50% oral, prendre contact avec les enseignant(e)s responsables dès la publication des résultats.
